

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT 23 SEPTEMBRE 2019, À 19 H

## ADOPTION DU BUDGET 2020 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2020-2021-2022

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement tiendra une séance <u>spéciale</u> le **23 septembre 2019 à 19 h** à la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2 étage (salle du conseil). Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2020 de l'arrondissement.

Lors de cette même séance, sont également prévues la présentation et l'adoption de la planification budgétaire du programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Veuillez noter que, pour intervenir ou poser vos questions, vous devez préalablement vous inscrire sur place, **entre 18 h 15 et 19 h**. Les interventions ne peuvent porter que sur le budget 2020 et sur le programme triennal d'immobilisations 2020 à 2022.

Cette séance extraordinaire sera web-diffusée en direct. Pour la visionner, veuillez vous rendre sur le site internet de la Ville de Montréal, puis sur la page d'accueil de l'arrondissement Le Sud-Ouest; sélectionnez ensuite l'onglet « Mairie d'arrondissement », puis « Conseil en direct ».

Montréal, le 12 septembre 2019

La secrétaire d'arrondissement Daphné Claude